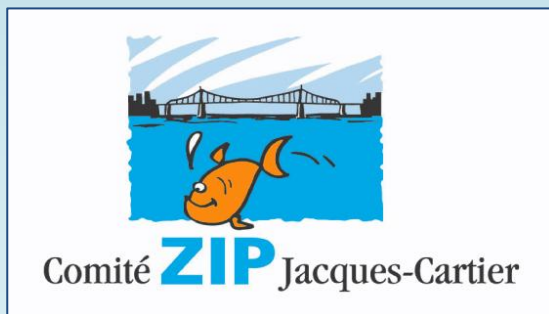


# L'élaboration d'une nouvelle Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent

Mémoire soumis à  
Environnement Canada – Plan Saint-Laurent



Présenté par le Comité de la zone  
d'intervention prioritaire Jacques-Cartier

Vendredi le 8 octobre 2010

**Rédaction :**

Sylvie Bibeau, directrice générale

**Comité ZIP Jacques-Cartier**

14115, Prince-Arthur, bureau 427

Montréal (Québec) H1A 5A7

Tél : 514-527-9262

[zip\\_jc@mainbourg.org](mailto:zip_jc@mainbourg.org)

[www.comitezippjacquescartier.org](http://www.comitezippjacquescartier.org)

---

Le Comité ZIP Jacques-Cartier est une table de concertation régionale où siègent des représentants de divers secteurs de la société. La mission est de promouvoir et soutenir, par la concertation régionale, les actions visant la réhabilitation du milieu naturel, sa protection et sa conservation de même que la mise en valeur du Saint-Laurent pour une réappropriation des usages. Le territoire comprend les arrondissements et villes des deux rives du fleuve Saint-Laurent à partir du pont Victoria vers l'est ainsi que la rive montréalaise de la rivière des Prairies à partir du pont Viau.

## **Introduction**

La nouvelle Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent reconnaît, au niveau de l'état du Saint-Laurent, des problématiques importantes que le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier constate sur son territoire, depuis sa fondation en 1996. Par exemple, les diverses contraintes qui agissent sur le morcellement de la biodiversité et dont les espèces en milieu urbain sont fortement affectées. Au niveau de la qualité de l'eau, on observe une présence croissante des contaminants émergents liés aux rejets d'eaux usées ainsi que la présence des sédiments contaminés. Quant aux usages, malheureusement, il demeure toujours difficile de redonner des accès aux berges et à l'eau à la population montréalaise.

Une gouvernance davantage intégrée et participative reste une priorité pour le Comité ZIP Jacques-Cartier. Il est essentiel de poursuivre la concertation pour la gestion des actions ciblant le fleuve. La gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) est principalement le meilleur moyen pour y parvenir. Les Comités ZIP sont les organismes possédant l'expertise qui permet une continuité dans les actions vers une plus grande gestion intégrée du fleuve. Depuis leur création, les Comités ZIP, par le biais de projets complexes, impliquent des partenariats multiples sur leur territoire ce qui constitue un atout important. De plus, Stratégies Saint-Laurent (SSL), le regroupement des Comités ZIP, est essentiel pour l'atteinte des objectifs visés par la GISL. Car le but ultime de SSL est d'amener les citoyens à participer à la définition de mesures concrètes de gestion, de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent sur les plans local et régional, ainsi qu'à la grandeur du Québec. SSL offre à ses membres une expertise reconnue sur tout le territoire du Saint-Laurent.

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle entente, qui sera en vigueur durant les 15 prochaines années, il est essentiel de reconnaître l'expertise des Comités ZIP et de SSL. Cette reconnaissance permettra d'améliorer la gouvernance actuelle sur le fleuve Saint-Laurent, au même titre que les Comités de bassins versants le réalisent pour les lacs et les rivières au Québec.

## **Commentaires sur la consultation du Plan d'action quinquennal**

Les commentaires vous seront fournis, tel que vous le souhaitez, en répondant aux questions préalables apparaissant dans le document de consultation.

**Q 1. Quelle vision à long terme du Saint-Laurent devrait guider l'élaboration de la nouvelle Entente?**

**ZIP-JC.** La vision doit intégrer la perspective des impacts dus au changement climatique. Il faut être opérationnel dans 15 ans, c'est-à-dire avoir mis en place des outils permettant de s'adapter à ces impacts. De ce fait, guidé par *l'adaptation au changement climatique*, on entame la *Gestion intégrée du Saint-Laurent* en y intégrant la *Stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent* et coordonnée par un réseau de comités de concertation ayant déjà l'expertise et la reconnaissance du milieu, soit les *Comité ZIP et leur regroupement SSL*.

**Q 2. Parmi les 11 orientations retenues, pourriez-vous en citer cinq qui vous semblent devoir être abordées en priorité? Pourquoi?**

**ZIP-JC.** Les réalités sont différentes tout le long du Saint-Laurent. Pour ce qui est du territoire visé par le Comité ZIP Jacques-Cartier, il est essentiel de souligner que c'est le territoire le plus urbanisé et industrialisé. De ce fait, les activités quotidiennes qui y ont lieu ont des conséquences importantes en aval, sur le fleuve Saint-Laurent.

Par ailleurs, l'orientation #2 qui est «*l'évaluation de l'impact des changements climatiques*» ne devrait pas être une orientation d'un seul enjeu. Au contraire, cette orientation devrait transcender les enjeux puisque plusieurs impacts sont à prévoir tant au niveau de la conservation de la biodiversité, de la pérennité des usages que de la qualité de l'eau.

Donc, parmi les orientations celles qui devraient être abordées en priorité, en fonction de notre territoire, ce sont :

- ✓ 2. *Évaluer les impacts dus au changement climatique sur les écosystèmes, la pérennité des usages et sur la qualité de l'eau (ajout)*
- ✓ 6. *Améliorer l'accès public au Saint-Laurent*
- ✓ 7. *Maintenir et promouvoir une navigation durable*
- ✓ 10. *Favoriser la décontamination de sites de sédiments contaminés*
- ✓ 11. *Évaluer la présence des eaux usées (ajout) et les effets des substances toxiques, émergentes et pathogènes sur l'écosystème.*

Concernant cette dernière orientation, nous supposons que les eaux usées en font parties. Mais afin d'éliminer toute ambiguïté, il serait essentiel d'inclure les eaux usées dans la définition de l'orientation.

**Q 3. Pour les cinq orientations que vous privilégiez, quels seraient les résultats qui devraient être visés ou les objectifs qui vous interpelleraient le plus comme usagers du Saint-Laurent?**

**ZIP-JC.** Dans une perspective de changement climatique, une étude récente effectuée au Comité ZIP Jacques-Cartier démontre que les sédiments contaminés seront «à porter de la main» de la population riveraine. Le retrait de l'eau exposera de plus en plus les sédiments contaminés aux hydrocarbures, aux métaux lourds et au BPC par un élargissement de la bande riveraine.

Dans cette optique, les résultats attendus sont de favoriser la décontamination de sites ou encore de trouver des solutions limitant la remise en suspension de ces contaminants dans la colonne d'eau ainsi que de trouver des solutions limitant la présence des polluants émergents. Le but étant de redonner des accès publics sécuritaires à la population.

De plus, sur le territoire du Comité ZIP Jacques-Cartier on constate une augmentation des activités nautiques. Dans le Centre-ville de Montréal, les bateaux de croisières et les plaisanciers provenant de différents endroits, extérieur du territoire, sont de plus en plus nombreux. La promotion d'une navigation durable est importante de même que la sensibilisation à poser des gestes visant la réduction des gaz à effet de serre.

**Q 4. Croyez-vous que d'autres zones névralgiques du Saint-Laurent devraient être considérées à court terme? Si oui, lesquelles et pourquoi?**

**ZIP-JC.** Il est difficile pour le Comité ZIP Jacques-Cartier de citer d'autres zones névralgiques du Saint-Laurent puisque les connaissances acquises se font à l'intérieur de notre zone d'intervention. Par contre, il est essentiel d'assurer la pérennité des comités ZIP exclus des zones névralgiques. Il ne faut pas que ces territoires deviennent à leur tour des zones névralgiques du Saint-Laurent!

Au sujet de la zone de Montréal, celle-ci englobe le territoire de la CMM. Ce territoire est le moteur économique du Québec et englobe 82 municipalités. Selon la CMM, ce territoire représente :

- ✓ 49 % de la population du Québec;
- ✓ 49 % de l'emploi;
- ✓ 49 % du PIB québécois;
- ✓ et 32 milliards de dollars de revenus pour le gouvernement du Québec.

Le Comité ZIP Jacques-Cartier a de grandes réserves quant à la zone névralgique montréalaise puisque de grands enjeux s’y retrouvent et que le budget dédié aux Comités ZIP, dans le cadre du Plan Saint-Laurent, ne sera pas ajusté aux nouvelles réalités.

Pour s’engager efficacement dans la coordination de tables de concertation sur les enjeux émergents, il serait intéressant et important d’ajouter des enveloppes spécifiques pour les comités ZIP situés dans les zones névralgiques.

**Q 5. Avez-vous des préoccupations particulières, qui vous semblent exclues des orientations retenues, concernant l’environnement dans les zones névralgiques proposées?**

**ZIP-JC.** Tel que dit à la question 2, évaluer les impacts dus au changement climatique ne devrait pas être une orientation d’un seul enjeu. Cette orientation devrait guider la nouvelle entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent et apparaître dans tous les enjeux. Déjà, nous observons des effets sur les niveaux d’eau et plusieurs impacts sont à prévoir tant au niveau de la conservation de la biodiversité, de la pérennité des usages que de la qualité de l’eau.

De plus, les eaux usées devraient apparaître dans les orientations. Il est indispensable de trouver des solutions limitant la présence des substances toxiques, émergentes et pathogènes dans les stations d’épuration. Car dans une perspective des impacts dus au changement climatique, il est essentiel de préserver les prises d’eau potable de toutes contaminations potentielles le long du fleuve Saint-Laurent.

**Q 6. D’ici quinze ans, quelles améliorations spécifiques souhaitez-vous voir pour le Saint-Laurent, en lien avec les trois enjeux proposés : conservation de la biodiversité, pérennité des usages et amélioration de la qualité de l’eau?**

**ZIP-JC.** Ce que le Comité ZIP Jacques-Cartier souhaite voir à la fin du plan quinquennal c’est que les populations riveraines de même que les usagers du Saint-Laurent soient prêts à répondre aux impacts dus au changement climatique.

Tel que nous l’observons depuis quelques années, les variations des niveaux d’eau sont de plus en plus importantes de même que les conséquences de ces variations. Nous remarquons que ces variations agissent sur la précarité de la biodiversité, sur les usages ainsi que sur la qualité de l’eau.

La nouvelle entente doit être inspirée de cette réalité car si on ne se prépare pas à intervenir dès maintenant, en fonction de ces impacts, les problématiques seront plus importantes et il deviendra plus onéreux d'intervenir adéquatement.

## **Conclusion**

La proposition de la nouvelle Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent reflète les diverses réalités des communautés riveraines de cet immense écosystème. Le plan quinquennal doit orienter les enjeux en fonction des impacts dus au changement climatique. Il est indispensable, qu'au terme du plan, nous soyons outillés à y faire face. Cette capacité à planifier les actions en fonction de ces impacts permettra de réduire les effets négatifs prévisibles. La GISL doit s'implanter afin de maximiser la gouvernance et on doit aussi mettre en place la Stratégie de navigation durable pour le Saint-Laurent.

Jusqu'à maintenant, les Comités ZIP ont orienté les actions de leurs tables de concertation en fonction des plans d'action de réhabilitation écologique (PARE) et ont contribué à améliorer la santé environnementale du Saint-Laurent. Par exemple, le Comité ZIP Jacques-Cartier a réussi à concerté la population, les organismes, les industries et les divers paliers gouvernementaux dans la décontamination de 2 baies du secteur 103 de la zone portuaire de Montréal. Cette concertation a permis au Comité ZIP Jacques-Cartier d'obtenir, en 2008, le prix argent du «Prix canadiens de l'environnement – action communautaire» pour la restauration et la réhabilitation de site.

La proposition de cette nouvelle Entente reflète une réalité actuelle, soit les contraintes financières des gouvernements. Cette évidence ne doit pas avoir d'impacts négatifs sur le capital de connaissances acquis chez les comités ZIP mais doit plutôt permettre de consolider ce réseau. La reconnaissance de l'expertise des Comités ZIP et de SSL permettra d'améliorer la gouvernance actuelle sur le fleuve Saint-Laurent, au même titre que les Comités de bassins versants le réalisent pour les lacs et les rivières au Québec.